



[www.irigo.fr](http://www.irigo.fr)

## Déclaration d'accessibilité

25 / 06 / 2026

Irigo s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, Irigo met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Publication du schéma pluriannuel de mise en accessibilité (en cours de rédaction) ;
- Publication des plans d'actions 2026 - 2028 (en cours de rédaction).

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site [www.irigo.fr](http://www.irigo.fr).

## État de conformité

Le site [www.irigo.fr](http://www.irigo.fr) est partiellement conforme avec [le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité \(RGAA\)](#), version 4 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

## Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par la société [AccessProd](#) révèle que :

- **77,42 % des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés ;**
- Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 83,5%. Il s'agit de la moyenne du taux de conformité obtenu sur chacune des pages de l'échantillon.

Ce pourcentage correspond à :

- **14** critères non conformes ;
- **48** critères conformes ;
- **44** critères non applicables.

# Contenus non accessibles

## Non-conformités

- Le gestionnaire de cookies « Tarteaucitron » n'est pas pleinement compatible avec les technologies d'assistance (mauvaise sémantique des balises, structure des titres et listes).
- Les images ne sont pas toutes correctement ignorées par les technologies d'assistance lorsqu'elles sont décoratives.
- Les alternatives textuelles des images ne sont pas toutes pertinentes ou renseignées lorsqu'elles sont porteuses d'informations.
- Certaines informations ne sont véhiculées qu'avec la couleur dans les calendriers.
- Les rapports de contraste de certains textes et composants d'interface ne sont pas toujours suffisamment élevés.
- Certains scripts doivent être corrigés pour être compatibles avec les technologies d'assistance et à la navigation au clavier, comme par exemple :
  - certains intitulés de boutons des Infos Trafic ;
  - les attributs non adaptés sur les boutons de type "accordéon" en pied de page lors de l'affichage en écran réduit.
- Les textes d'une langue différente de celle par défaut de la page ne sont pas identifiables comme tels.
- Des balises de structure sont utilisées pour afficher des paragraphes de texte.
- Certains niveaux de titres ne suivent pas un ordre logique, provoquant des erreurs de hiérarchie entre les titres.
- Certaines listes d'éléments ne sont pas correctement structurées.
- Certaines balises et certains attributs servant à la présentation de l'information sont présents dans le code source généré de certaines pages.
- Les déclarations de couleurs de fond d'élément et de police ne sont pas correctement utilisées.
- La navigation au clavier n'est pas toujours visible.
- L'ordre de tabulation n'est pas cohérent dans les tableaux des horaires de lignes.

## Dérogations pour charge disproportionnée

Aucune dérogation.

## Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Certains contenus sont exemptés de l'obligation d'accessibilité et se situent hors champ de l'obligation légale. C'est le cas des cartes interactives de recherche d'itinéraire et d'horaires car l'information est accessible dans le contenu adjacent.

## Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 25 juin 2026.

### Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML 5
- CSS
- JavaScript

### Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- Firefox 152 et NVDA 2026.1
- Chrome 149 et NVDA 2026.1
- Firefox 152 et JAWS 2026
- Safari 26 et VoiceOver (OS 26)
- Chrome 149 et TalkBack 17 (Android 16)

### Outils pour évaluer l'accessibilité

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- Colour Contrast Analyser
- Outils pour développeurs intégrés aux navigateurs
- Barre Web Developer

### Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- [Page « Accueil »](#)
- [Page « Mentions légales »](#)

- [Page « Contact »](#)
- [Page « Demande de réclamation en ligne »](#)
- [Page de recherche avec le mot-clé "irigo"](#)
- [Processus « Connexion / inscription »](#)
- [Page « Tableau de bord »](#)
- [Page « Mon profil »](#)
- [Page « Mes alertes »](#)
- [Page « Mes notifications »](#)
- [Page « Actualités »](#)
- [Gabarit « Actualité »](#)
- [Page « Itinéraires »](#)
- [Page « Infos trafic »](#)
- [Page « Horaires »](#)
- [Page « Modes de transport de l'agglomération d'Angers »](#)
- [Page « Le réseau Irigo »](#)
- [Page « Accessibilité du réseau »](#)
- [Page « Payer une contravention »](#)
- [Page « Où acheter »](#)

## Retour d'informations et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site [www.irigo.fr](http://www.irigo.fr) pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- [Envoyer un message via le formulaire de contact](#)
- Contacter Irigo 6 rue du Bois Rinier - 49124 Saint-Barthélemy-D'Anjou

## Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Écrire un message [au Défenseur des droits](#)
- Contacter [le délégué du Défenseur des droits dans votre région](#)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) Défenseur des droits Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07